



COMMISSAIRES PRISEURS JUDICIAIRES
6 RUE MARCEL RIVIERE 69002 LYON
TEL 04 78 37 88 08
lyon@bremens-belleville.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES FONDS DE COMMERCE

LUNDI 11 DECEMBRE 2017 A 10 H

SUR PLACE 10 RUE DU PLAT 69002 LYON

SUITE LJS SOCIETE " SARL LE CABANON"

RCS LYON 812 424 232 (jugement TC Lyon du 5octobre 2017)

Mandataire Liquidateur SELARL ALLIANCE MJ / Maîtres DUBOIS-DUBOIS PEROTTI

FONDS DE COMMERCE

« DÉCORATION ET ÉPICERIE FINE »

Propriétaire du Fonds : Société "SARL LE CABANON"

Comprenant : Éléments incorporels : Dénomination commerciale « LE CABANON » la clientèle, et l'achalandage, le droit au bail pour le temps restant à courir.

Éléments corporels : objets mobiliers, agencements, stock, le matériel de toute nature servant à l'exploitation dudit Fonds dressé article par article, dans un inventaire réalisé par Maître Christophe BELLEVILLE Commissaire-priseur Judiciaire, en date du 20 octobre 2017.

Requête de vente de la SELARL ALLIANCE MJ en application de la Procédure de Liquidation Judiciaire simplifiée (Art L642-2 du Code de Commerce).

MISE À PRIX :

DIX MILLE EUROS -10 000 €

Frais légaux en sus 14,4 %

S'appliquant :

- aux éléments incorporels à concurrence de 80 %
- aux éléments corporels à concurrence de 20 %

En cas d'absence d'adjudicataire pour le Fonds de Commerce, la vente du matériel d'exploitation et stock sera effective au jour de la vente ou toute date ultérieure.

CONDITIONS DE VENTE ET CAHIER DES CHARGES CONSULTABLES EN NOTRE ETUDE SELARL BREMENS BELLEVILLE 6 RUE MARCEL RIVIERE 69002 LYON (sur rendez vous) UN CHEQUE DE BANQUE DE 5 000 € DOIT ETRE DEPOSE AU PREALABLE 24ENTRE LES MAINS DU COMMISSAIRE PRISEUR POUR POUVOIR ENCHERIR.